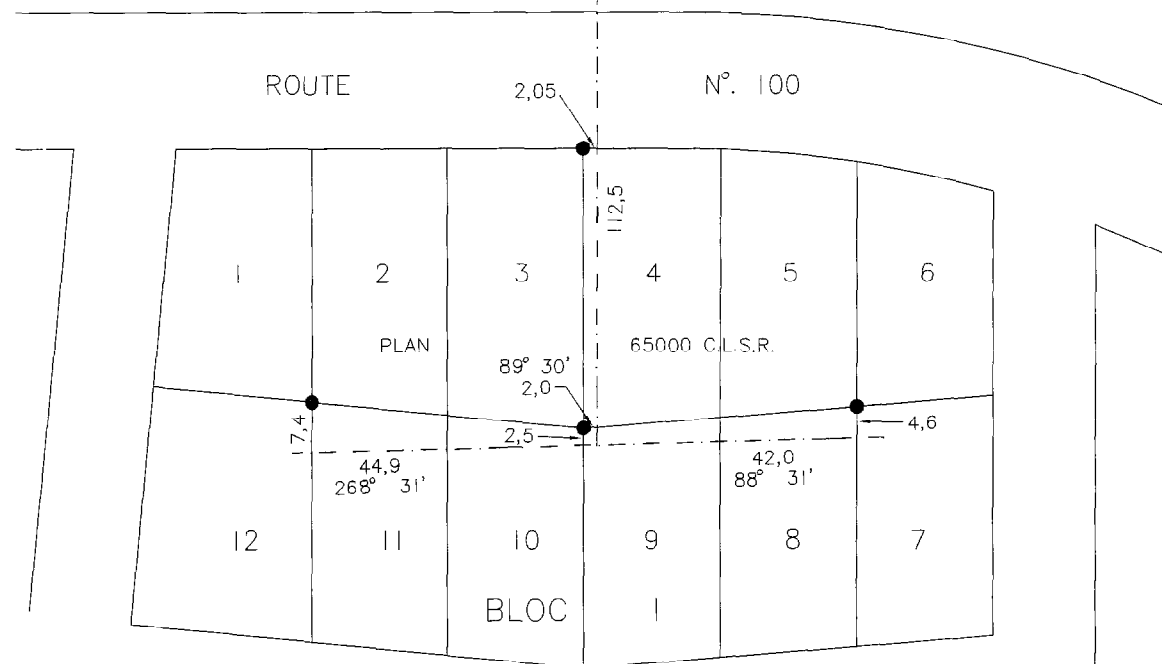
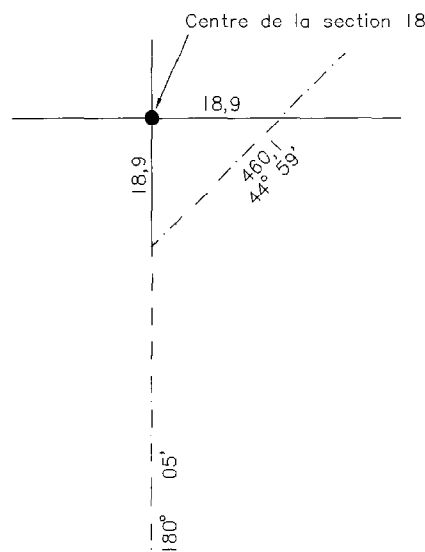


Tp. 62, Rg. 28, W. 4M.
PLAN REPÈRE
ÉCHELLE = 1:40 000



PLAN DÉTAILLÉ
ÉCHELLE = 1:1 000

Laisser un espace pour les détails sur le dépôt

5 X 20 centimètres

SPÉCIMEN SEULEMENT

PLAN INDIQUANT
L'EMPLACEMENT DÉFINITIF
DU GAZODUC
DANS
LA RÉSERVE INDIENNE
DES PRAIRIES N° 151
Township 62, rang 28 O.4M.
Province de l'Alberta

LÉGENDE

Les directions (copiées) proviennent des bornes de la limite est du lot 3, bloc 1, tel qu'indiqué sur le plan 65000 CLSR et se rapportent au méridien central traversant le Tp. 62, Rg. 28, O. 4M.

Bornes trouvées

Lignes de cheminement

Les distances sont en mètres.

Le gazoduc est à 2,0 mètres de part et d'autre de la ligne de cheminement.

L'emplacement du gazoduc a été établi à l'aide d'un détecteur de canalisation ferromagnétique.

Certifié correct

J.J. McARTHUR, arpenteur fédéral, 1 mars, 1993.

AJOUTER LES CERTIFICATS D'APPROBATION VOULUS

PS 16-1

D16-2